

Image not found or type unknown



Démarches pour le nom après divorce

Par **clo**, le **05/06/2009** à **13:01**

Bonjour

Mon divorce a été prononcé hier par la juge et j'ai voulu garder le nom de mon ex époux , car j'y suis habitué et je l'aime tout simplement

Donc , avec l'accord de mon ex j'ai gardé son nom , ce que je voudrais savoir c'est comment et surtout quelles sont les démarches a effectuer pour reprendre mon nom de jeune fille si je décide un jour de changer?

Merci beaucoup pour votre réponse

Clo